



Tous les districts disent oui à la nouvelle Constitution

ANALYSE DES RÉSULTATS • Entre le oui de la Veveyse (63,5%) et celui de la Gruyère (53,5%), tous les districts s'inscrivent dans un mouchoir de poche. Au niveau des communes, elles sont 150 sur 182 à approuver la nouvelle Charte.

PHILIPPE CASTELLA

Du nord au sud, de l'est à l'ouest, le oui l'emporte. Tous les districts fribourgeois ont approuvé la nouvelle Constitution cantonale. Un constat qui réjouit tout particulièrement Pascal Corminboeuf, répondant du projet auprès du gouvernement. «Ainsi, la base est beaucoup plus solide pour tout le travail d'adaptation de la législation cantonale qui s'annonce maintenant», souligne-t-il.

On remarque aussi une grande homogénéité entre les districts. Il n'y a que dix points d'écart entre la Gruyère, district le moins enthousiaste avec 53,5% de oui, et sa voisine la Veveyse où le oui récolte 63,5% des suffrages, pour une moyenne cantonale à 58%. Comment expliquer cette large approbation des Veveysans? Là, le constituant gruérien Christian Levrat ne peut s'empêcher de lancer une petite pique: «C'est grâce à l'opération *Sauvez la Veveyse*.»

Durant la campagne, l'ancien syndique de Châtel-Saint-Denis Rose-Marie Ducrot avait avancé comme argument de soutien à la Constitution qu'un non menacerait le district de la Veveyse dans son existence. Cela parce que le maintien des districts n'avait été obtenu que pour une voix à la Constituante. Aujourd'hui, elle met plutôt ce oui sur le compte de l'esprit d'ouverture des Veveysans.

PAS DE RÖSTIGRABEN

Aucun röstigraben non plus ne peut être observé dans ces résultats. Les pourcentages de oui dans la Singine (55,3%) et le Lac (56,9%) sont très proches de la moyenne cantonale. Bien que le



Un large oui commenté par le sourire de quelques-uns des plus jeunes constitutants. De gauche à droite, les trois membres du mouvement Energie nouvelle Mélanie Maillard, Christian Pernet et Sophie Bugnon, ainsi que la socialiste Anna Petrig.

ALAIN WICHT

débat sur les langues ait été très animé à la Constituante, la question linguistique est restée en retrait durant la campagne et n'a visiblement guère eu d'influence sur les résultats.

Quant à la traditionnelle opposition ville-campagne, on ne la remarque pas non plus dans les résultats. Certes, en ville de Fribourg, le soutien au projet est as-

sez fort (63,8%), de même qu'à Villars-sur-Glâne (62,2%). Mais dans les autres villes du canton, les résultats s'inscrivent dans la moyenne cantonale.

OUI PARTOUT EN VEVEYSE

Sur le plan des communes, il n'y a bien sûr pas unanimité. Mais elles sont tout de même 150 à approuver la nouvelle

Charte et seulement 31 à la refuser, alors qu'au Mouret, c'est l'égalité parfaite. Sur les 31 qui ont dit non, on dénombre 7 communes singinoises, 6 laicoises, 6 glânoises, 5 gruériennes, 4 broyardes et 3 sarinoises. En Veveyse, toutes les communes ont approuvé le projet. A noter que la plupart des communes de la Haute-Singine ont refusé le texte.

La Broye, elle, recueille les extrêmes. C'est à Vuissens que le oui est le plus fort (74,2%) et à Morens qu'il est le plus faible (29,5%). Dernière statistique, 15 communes ont enregistré plus de deux tiers de oui et 4 seulement plus de deux tiers de non. PhC

être plus unie?» Avec une telle interrogation, il fait aussi référence aux dissensions sur la Constitution au sein même de son parti. Certains constituants radicaux qui soutenaient le projet avaient même prévu de démissionner du parti si le projet ne passait pas. Même s'il est déçu, Charly Haenni, se dit par conséquent soulagé: «Ce oui, c'est aussi une partie des nôtres qui l'a dit!»

Les socialistes affichaient un large sourire: «Nous sommes extrêmement satisfaits, surtout quand on entendait certains discours d'opposants qui se blo-

quaient seulement sur un ou deux éléments émotionnels», remarque leur présidente Solange Berset.

Michel Monney, président du PCS, estime que la vision globale du projet sur laquelle le comité de soutien a insisté a fait mouche: «Le peuple n'a pas eu peur des épouvantails avancés par les opposants.»

«On a dû se retenir de réagir aux arguments des opposants. C'était pas toujours facile, mais le travail de discréption du comité de soutien a payé», précise encore Adolphe Gremaud. KP/SB

«Garder un œil sur les coûts»

Les opposants à la nouvelle Constitution promettent de suivre attentivement l'application de la Charte. «Les organisations et partis qui composent le comité d'opposition ne manqueront pas d'intervenir à bon droit pour éviter de nouvelles lois coûteuses et inutiles», avertit un communiqué de presse du comité «Non à la Constitution fribourgeoise». **Vincent Jacquat**, constituant radical membre du comité d'opposition, confirme: «Nous allons garder un œil sur les coûts de cette réalisation.»

Jean-Luc Rimaz, président de l'UDC, parti fervent opposant au projet, insiste: «C'est un bel autogol! On sait que le canton doit tout faire pour baisser ses impôts. Mais avec ce oui, on charge le bateau. Le peuple a voté sans connaître toutes les conséquences.» Il regrette encore que le PDC ait «lâché» le groupe d'opposition. Président du PDC, **Georges Bouverat** répond: «Je suis très content du résultat. Cette Constitution est le miroir de notre société, aussi bien celle d'aujourd'hui que de demain. Mais je ne me prononcerai pas sur les reproches de l'UDC.»

Charly Haenni, président du PRD qui a aussi dit non au projet, se dit surpris de la netteté du résultat. «Cette Constitution est quelque peu socialisante et avec ce score on voit que la gauche a réussi à faire passer certaines de ses idées.» Il pose toutefois une question: «La droite aurait-elle dû

Les principales innovations

Pour ceux qui auraient déjà tout oublié, voici un petit catalogue des principales innovations de la Constitution cantonale que les Fribourgeois se sont donnée hier:

- un **préambule** qui fait référence à Dieu, tout en s'ouvrant aux non-croyants;
- une **assurance-maternité** de quatorze semaines avec des prestations pour toutes les mères;
- un partenariat enregistré (**PACS**) pour les couples homosexuels;
- le droit de vote aux **étrangers** sur le plan communal;
- l'inscription du principe «un enfant, une **allocation**»;
- l'instauration de **communes bilingues**;

• l'ancrage du principe d'**équilibre budgétaire**;

- l'incompatibilité du **double mandat** de conseiller d'Etat et de parlementaire fédéral; idem pour les préfets;
- la réduction du **nombre de députés** au Grand Conseil de 130 à 110;
- la création d'un **secrétariat** indépendant pour le Grand Conseil;
- la fusion du **Tribunal cantonal** et du Tribunal administratif;
- l'**élection des juges** par le Grand Conseil;
- la création du **Conseil de la magistrature**, nouvel organe de surveillance du pouvoir judiciaire.

PhC

Fribourg au-dessus de la moyenne

ANALYSE • Seules deux communes – Greng et Semsales – se singularisent dans la vague de non qui a submergé le canton. Le Lac en retrait.

À vec plus de 75% de non, Fribourg dépasse nettement la moyenne suisse du rejet opposé aux trois objets fédéraux et se situe en bonne place parmi les Romands. A l'intérieur du canton, le «non» est unanime, à l'exception de Greng et de Semsales qui acceptent un, voire deux objets.

La riche commune lacoise a voté oui à l'AVS (64%) et au paquet fiscal (58%), ce qui n'étonne pas trop. Plus surprenant, en revanche – et pour autant qu'il n'y ait pas eu inversion des chiffres – l'acceptation du paquet fiscal par la commune veveysane (56% de oui).

Pour le reste, le rejet des trois objets est plus ou moins marqué suivant les régions. Sur l'AVS, la Veveyse, la Glâne, la Broye, la Gruyère et la Sarine sont regroupées dans une ferme opposition qui s'échelonne entre 82,5 et 79% de non. La Singine et le Lac sont distancés avec un taux de rejet inférieur à 71%.

Les cinq districts francophones se retrouvent dans leur opposition au paquet fiscal, quoique dans un ordre différent: de près de 80% de non pour la Glâne, en tête, à 77% pour la Sarine (quatrième). La Veveyse est un peu détachée sur ce point. Avec 73% de non, elle

devance la Singine (72%) et le Lac (69%).

Le tir est plus groupé en revanche sur la TVA. Là, c'est la Gruyère qui mène la danse avec 82% de non et la Sarine qui ferme la marche (69%, ce qui correspond au rejet assez modeste de la ville de Fribourg). Le centre urbain semble avoir été plus sensible à la difficile situation des assurances sociales, en particulier de l'AI. Faible taux de non, aussi, dans le Lac et la Singine (un peu plus de 73%), les autres districts tournant autour de 80%.

TROIS PETITS NON À MORAT

Un gros plan sur les chefs-lieux montre que Morat enregistre trois fois le taux le plus bas de non, les rejets les plus nets provenant de Châtel-Saint-Denis pour l'AVS, de Bulle pour la TVA et de Romont pour le paquet fiscal.

Quant aux communes, mis à part celles qui ont accepté l'un ou l'autre objet, le plus fort taux de rejet des trois fois que Morat enregistre trois fois le taux le plus bas de non, les rejets les plus nets provenant de Châtel-Saint-Denis pour l'AVS, de Bulle pour la TVA et de Romont pour le paquet fiscal.

Quant aux communes, mis à part celles qui ont accepté l'un ou l'autre objet, le plus fort taux de rejet des trois fois que Morat enregistre trois fois le taux le plus bas de non, les rejets les plus nets provenant de Châtel-Saint-Denis pour l'AVS, de Bulle pour la TVA et de Romont pour le paquet fiscal.

Un «paquet» décidément trop chargé et mal ficelé

Le paquet fiscal était décidément trop chargé et très mal ficelé, un point sur lequel les opposants et les partisans de l'objet se retrouvent. Président du comité fribourgeois en faveur de ce paquet, le conseiller national Jean-François Rime explique une bonne partie de l'échec par le fait que trop de choses étaient groupées dans un seul vote; les refus se sont cumulés.

Pour lui, la netteté du non fribourgeois est certainement due au fait que, le revenu moyen cantonal étant très bas, les gens n'ont pas bien vu ce qu'ils auraient pu gagner avec ces mesures. Et puis, l'engagement du Conseil d'Etat a été déterminant. A ce propos, M. Rime rappelle au gouvernement sa promesse d'agir sur le plan de l'imposition afin de rendre le canton plus compétitif.

Michel Pittet n'y voit pas d'objection: «On espère pouvoir alléger la charge fiscale mais, avec le paquet fédéral, on n'avait aucune chance d'y parvenir.» Il critique aussi le brouillard dans lequel Berne a plongé les cantons en laissant planer le flou sur son futur paquet d'économies.

Suppléante d'Urs Schwaller, Ruth Lüthi se réjouit sans réserve de ce résultat négatif: «La perte de recettes entraînée par le paquet fiscal aurait dû être compensée par des réductions très douloureuses, notamment dans le domaine social.» Elle est aussi rassurée de voir que la population fribourgeoise a suivi son gouvernement et a fait le choix d'une société solidaire. L'arme du référendum cantonal? «J'espérais que les cantons seraient désormais mieux pris au sérieux par le parlement, de façon qu'on n'ait pas à la réutiliser.» Quant à réduire les impôts, il faut faire un pas envers les familles, mais «avec sagesse».

Participation: l'AVS d'abord

Les trois objets fédéraux ont davantage intéressé les Fribourgeois que les enjeux cantonaux: 51,3% pour la révision de l'AVS (très légèrement moins pour la TVA et le paquet fiscal), 49,3% pour la Constitution cantonale et 45,3% pour l'élection au Conseil d'Etat.

Pour les scrutins fédéraux, la Sarine (près de 53%) s'est montrée la plus zélée. Deux districts enregistrent moins de 50%: la Glâne (49,1%) et la Singine (47,8%). Pour la Constitution cantonale et 45,3% pour l'élection au Conseil d'Etat.

Pour les scrutins fédéraux, la Sarine (près de 53%) s'est montrée la plus zélée. Deux districts enregistrent moins de 50%: la Glâne (49,1%) et la Singine (47,8%). Pour la Constitution cantonale et 45,3% pour l'élection au Conseil d'Etat.

AVS: rejet de l'incohérence

La retraite doit être un pilier de l'organisation sociale, on ne peut pas la démanteler comme ça.» Pour Armand Jaquier, secrétaire syndical, le refus de la onzième révision de l'AVS révèle aussi un certain ras-le-bol de la population face aux attaques dont sont victimes les caisses de pensions.

Ce non démontre par ailleurs l'incohérence qu'il y a à vouloir maintenir les gens au boulot plus longtemps, alors qu'ils sont de moins en moins à travailler au-delà de 60 ans, quel que soit l'âge de la retraite. «On ne peut pas leur refuser à la fois l'emploi et la retraite.»

Pour Jean-Pierre Siggen, qui militait en faveur du oui, le problème reste entier: «On devait faire un effort pour parvenir à une maîtrise financière; on ne l'a pas fait. A moyen terme – d'ici à 2015 – on va devoir toucher aux prestations», explique-t-il, jugeant que le déficit démogra-

phique mène à l'impasse.

Quant à la croissance économique brandie par les syndicats, elle ne suffira pas, soutient le représentant patronal qui ne voit pas où l'on pourrait aller chercher de nouvelles recettes. «En renvoyant le problème à plus tard, on se trouvera dans une situation encore plus tendue.»

LES COÛTS DE L'AI

Il faut donc, pour M. Siggen, reprendre une révision plus modeste de l'AVS et revenir rapidement avec une hausse de TVA réservée à l'assurance-invalidité. Un avis que ne partage pas Armand Jaquier. C'est un impôt inégalitaire, dit-il, en suggérant que l'AI soit financée par l'impôt fédéral direct, plus équitable.

Parce que, souligne-t-il, «les coûts de l'AI sont principalement dus à des personnes malades du travail. Ils doivent donc être pris en charge par ceux qui récoltent les bénéfices du travail». MJN